

TRIBUNAL PRUEBAS SELECTIVAS
AL CUERPO SUPERIOR DE INSPECTORES
DE HACIENDA DEL ESTADO

**OPOSICIÓN AL CUERPO SUPERIOR DE INSPECTORES DE
HACIENDA DEL ESTADO**

CONVOCATORIA RESOLUCIÓN DE 15 DE ABRIL DE 2021 (BOE 26 DE ABRIL
DE 2021)

EJERCICIO DE IDIOMAS

FRANCÉS

25 DE SEPTIEMBRE DE 2021

Nota: En el test, las respuestas incorrectas no penalizan.

1. Anne a terminé ses études de droit à Berlin. Elle les a _____.

- a) finis
- b) finie
- c) finies
- d) fini

2. La _____ de cette ville est aménagée par une compagnie privée.

- a) charpentes
- b) banlieue
- c) recrue
- d) bidonvilles

3. Pour entreprendre de nouveaux projets, l'entreprise _____ des ingénieurs spécialistes.

- a) embauchera
- b) internera
- c) comprendra
- d) loura

4. Je lis un roman de Marcel Proust. _____ écrit très bien.

- a) Elles
- b) Ils
- c) Elle
- d) Il

5. La _____ a dirigé à la Comédie Française le chef-d'œuvre de sa carrière.

- a) directeur
- b) metteur en scène
- c) metteuse en scène
- d) directeuse

6. Le sentier est plein de _____ depuis que la rivière se déborda.

- a) caillous
- b) cailloux
- c) callou
- d) caillou

7. La couverture est suffisamment _____.

- a) épaisse
- b) épais
- c) épaise
- d) epaisse

8. Les _____ camarades de mon fils sont les _____ à venir chez nous aujourd'hui.

- a) quatre ... huitième
- b) quatres ... huitièmes
- c) quatre ... huitièmes
- d) quatres ... huitième

9. C'est bien _____ que j'ai choisi ce matin, mais je prends maintenant _____.

- a) celuici ... celuila
- b) celui-çi ... celui-la
- c) celui-ci ... celui-la
- d) celui-ci ... celui-là

10. Le prélèvement bancaire est accepté comme un mode valable de _____ par la douane.

- a) regulation
- b) règlement
- c) versemen
- d) dépêche

11. Elle s'est _____ les mains.

- a) lavée
- b) lavées
- c) lavé
- d) lavés

12. Je cherche une maison à la campagne où les fondations _____ vraiment solides.

- a) soient
- b) sons
- c) serions
- d) sôient

13. Lucien vient de rentrer en classe. L'élève est désolé _____ en retard.

- a) qu'il soit
- b) d'être
- c) de faire
- d) qu'il soîte pas

14. Définition : « somme qui sert de base pour le calcul d'un impôt ou d'une taxe ».

- a) remboursement
- b) assiette de l'impôt
- c) restitution de la taxe
- d) redevance fiscale

15. Par suite de l'augmentation du chômage, la _____ est en baisse.

- a) comsommation
- b) consomación
- c) consummation
- d) consommation

16. Il m'a menti sans honte. _____, j'ai quitté la scène.

- a) Du coup
- b) Devan
- c) Dorenavent
- d) D'emblé

17. Aucun signal de _____ des montagnards perdus.

- a) rabât
- b) débâcle
- c) stres
- d) détresse

18. _____ du ministre permet de punir sévèrement la planification fiscale agressive.

- a) Le volet
- b) L'arrêté
- c) L'opinion
- d) L'ordonnance

19. Il vit à _____ depuis son jeune âge.

- a) Londres
- b) Espagne
- c) ville
- d) la chancellerie

20. J'ai eu _____ de m'en prendre à lui. Je vais lui demander pardon.

- a) donc
- b) tort
- c) grace
- d) l'occasion

21. Fraîchement sorti du four, le gâteau _____ très bon.

- a) goûte
- b) sant
- c) goutte
- d) sent

22. Il conduit _____ vite _____ toi.

- a) plus ... moins
- b) de moins ... que
- c) plus ... que
- d) moins ... aussi

23. Pourvu que vous _____ soigneux avec les dépenses, votre budget restera équilibré.

- a) seriez
- b) serais
- c) êtes
- d) soyez

24. Au cas où vous _____ déjà payé en avance les deux nuitées, ne faites pas attention à l'avis d'échéance.

- a) avez
- b) auriez
- c) aurez
- d) auret

25. La ville n'est plus la capitale rayonnante dont _____ les chroniques.

- a) parlaient
- b) parlerons
- c) parlait
- d) parlez

26. Il vit _____ France et il arrive _____ États-Unis.

- a) en ... du
- b) à ... des
- c) en ... des
- d) à ... aux

27. La foule _____ du stade quand le tremblement de terre s'est produit.

- a) sortait
- b) sortais
- c) sorté
- d) sortiront

28. Les cinq sens sont le goût, l'odorat, _____, le toucher et la vue.

- a) l'oui
- b) l'auddition
- c) l'ouïe
- d) l'oc

29. Les _____ sont émerveillés par la contemplation de l'arc-en-ciel.

- a) bouleaux
- b) vétéran
- c) semelles
- d) badauds

30. L'amélioration des échanges internationaux de données fiscales mènera à une _____ des risques de fraude.

- a) décompression
- b) mutualisation
- c) symbiose
- d) déclanchement

Vers un processus désisionnel plus efficace et plus démocratique en matière de politique fiscale dans l'Union

La fiscalité occupe une place centrale dans le fonctionnement de notre société et constitue un instrument clé des politiques publiques à tous les niveaux de gouvernance. Elle est la principale source de recettes pour les gouvernements et est un élément déterminant pour garantir l'efficacité et la stabilité de l'économie, dans une société juste et inclusive. C'est la raison pour laquelle les mesures visant à coordonner, rapprocher ou harmoniser les législations nationales dans le domaine de la fiscalité sont un outil politique important au niveau de l'UE, dans les limites fixées par les traités et en conformité avec le principe de subsidiarité. Aussi, dès 1957, le traité instituant la Communauté économique européenne prévoyait les bases juridiques de ces mesures, les considérant comme un élément indispensable pour l'intégration européenne. Dans un premier temps, la politique fiscale de l'UE a surtout fait porter son action sur la suppression des obstacles au marché unique et la prévention des distorsions de concurrence. Cela s'est traduit par un certain nombre de succès, qui ont contribué à la construction du marché intérieur, tels que la législation destinée à réduire au minimum la double imposition pour les entreprises transfrontières.

Du fait de l'influence qu'elle exerce sur les recettes, les budgets et les choix stratégiques au niveau national, **la législation dans le domaine fiscal a été pendant de nombreuses années étroitement liée à la souveraineté nationale.** Les États membres ont défendu cette souveraineté et vu dans la prise de décision fondée sur l'unanimité, comportant la possibilité d'un veto national, un moyen de protéger cette souveraineté. Par conséquent, les traités ont conservé la règle générale selon laquelle, dans le domaine fiscal, le Conseil doit se prononcer à l'unanimité sur les propositions présentées avant que celles-ci puissent être adoptées au niveau de l'Union européenne; cette obligation était adaptée à une Union plus petite, caractérisée par une intégration limitée, une économie plus traditionnelle et par des problèmes transfrontières moins nombreux par rapport à l'Union actuelle.

Les nouveaux défis qui ont fait leur apparition, dans l'UE et le reste du monde, ont mis en évidence les limites, tant au niveau de l'UE qu'au niveau national, de l'unanimité en matière de politique fiscale. Aujourd'hui, dans le contexte d'une UE élargie, moderne et plus intégrée, une approche purement nationale de la fiscalité ne fonctionne plus et l'unanimité est un processus décisionnel qui n'est ni pratique ni efficace. Les intérêts nationaux et les intérêts communs sont interdépendants. La mobilité accrue des entreprises et des citoyens signifie que les décisions fiscales prises par un État membre

peuvent avoir une influence significative sur les recettes des autres États membres et la marge de manœuvre dont ceux-ci disposent pour leurs propres choix politiques. La mondialisation et la numérisation ont fait émerger des défis communs qui appellent des solutions communes. Les pressions concurrentielles extérieures, telles que la récente réforme fiscale américaine, imposent aux États membres d'agir de concert pour sauvegarder les intérêts de l'Union, en renforçant la compétitivité du système fiscal de l'UE. Une action coordonnée de l'UE en matière de fiscalité est essentielle pour protéger les recettes des États membres et garantir un environnement fiscal équitable pour tous. Afin de rester en phase avec l'évolution rapide de l'environnement actuel, la politique fiscale de l'Union doit être en mesure de réagir et de s'adapter rapidement. Or, tant que l'unanimité est la règle, cela n'est pas possible. Si dans le passé, on pouvait peut-être se permettre de débattre de certaines questions pendant plusieurs années, aujourd'hui, il peut s'avérer nécessaire de parvenir à des résultats en l'espace de quelques mois. L'ampleur des défis auxquels les États membres sont confrontés aujourd'hui implique qu'un seul État membre ne devrait pas pouvoir bloquer des décisions importantes.

La fiscalité est le dernier domaine d'action de l'UE où le processus de décision repose exclusivement sur l'unanimité.